

BOVIN / OVIN / CAPRIN

FORMATION OBLIGATOIRE  OUI  NON

## UTILISER LES BOITIERS CONNECTÉS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR AMÉLIORER VOS PERFORMANCES EN ATELIER OVIN

### OBJECTIFS

- > Être capable d'adapter les paramètres d'ambiance aux besoins des animaux à partir des indicateurs identifiés afin d'améliorer la santé des agneaux d'engraissement,
- > Comprendre l'intérêt d'un outil de pilotage tel que COPEEKS® sur votre atelier à partir des mesures enregistrées,
- > Adapter ses pratiques d'élevage en conséquence.

### INTERVENANTS



Hélène Baudel, vétérinaire expert et formatrice agréée en ovin avec maîtrise de l'outils Copeeks®

### DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

#### Siège

#### INTERFACE ELEVAGE

 57 route de Samadet  
64410 Arzacq-Arraziguet  
 interface-elevage.com

#### Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT  
 06 30 49 54 43  
 interface.elevage@orange.fr

#### Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Léa DUFRECHOU  
 07 88 72 62 28  
 formation.interface.elevage@gmail.com

# UTILISER LES BOITIERS CONNECTÉS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR AMÉLIORER VOS PERFORMANCES EN ATELIER OVIN



BOVIN / OVIN / CAPRIN

## PROGRAMME

En amont du 1<sup>er</sup> jour et 2<sup>e</sup> jour : *Installation du dispositif Copeeks® dans un bâtiment d'élevage d'agneaux d'engraissement de chaque participant durant 8 à 10 jours afin d'évaluer la température, l'humidité, le NH3, le CO2, les particules fines, la luminosité et le comportement des animaux (via une caméra connectée).*

### Jour 1 : Ambiance des bâtiments & impacts sanitaires

> **Fondamentaux de la ventilation et de la température dans les bâtiments d'agneaux d'engraissement** : les principes de base, les erreurs les plus courantes, les impacts sur la santé des animaux

> **Comparaison des données d'ambiance** entre bâtiments des différents élevages à partir des données & vidéos - images récoltées

> **Présentation des caractéristiques des bâtiments** : charge en animaux, ouvertures, entrée et sortie d'air ambiant

> **Plan d'action spécifique à chaque élevage** : proposition d'éléments concrets d'amélioration sur la gestion de l'ambiance des bâtiments pour une mise en pratique avant la mise en place du Copeeks sur la 2e période

### Jour 2 : Ambiance des bâtiments & Bien-être animal

> **Évolution des paramètres d'ambiance** : comparaison des mesures Copeeks® sur les critères d'ambiance pertinents (avant/après les améliorations mises en place)

**Mise en rapport des observations visuelles Copeeks et des mesures Copeeks®** : la réalité, les possibilités d'amélioration

> **Mise en place d'indicateurs de bon fonctionnement**, élaboration d'un référentiel sur les critères d'ambiance d'un bâtiment d'élevage en agneaux d'engraissement

> **Retours des participants** sur l'outil Copeeks®

> **Bilan de la formation**

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 92% de taux de satisfaction globale, 91% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 912 bénéficiaires en 2023.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.

#### DURÉE

2 JOURS  
(14 HEURES)

#### PUBLIC

AGRICULTEURS OU  
SALARIÉS EN ÉLEVAGE  
PORCIN

#### PRÉ-REQUIS

AUCUN

#### PÉDAGOGIE

MÉTHODE PARTICIPATIVE  
ET ACTIVE, RECUEIL  
D'EXPÉRIENCES, ANALYSE  
DES PRATIQUES, MISE EN  
SITUATION EN VISITE  
D'ÉLEVAGE, MÉTHODE  
AFEST (ACTION DE  
FORMATION EN  
SITUATION DE TRAVAIL)

#### EVALUATION DES ACQUIS

AUTODIAGNOSTIC ET/OU  
QCM EN DÉBUT ET EN  
FIN DE SESSION

#### COÛT

#### PÉDAGOGIQUE

• AGRICULTEUR :  
204,17€ HT PAR  
PERSONNE ET PAR JOUR  
SOIT 245€ TTC PRIS EN  
CHARGE PAR VIVEA  
• SALARIÉ AGRICOLE :  
196€ HT PAR PERSONNE  
ET PAR JOUR SOIT  
235,20€ TTC PRISE EN  
CHARGE PAR L'OPCO  
OCAPIAT.  
• POUR LES AUTRES  
OPCO, NOUS  
CONSULTER

